



environnement.brussels



Bonjour à toutes et à tous,

Vous êtes invité·e à la présentation des nouvelles obligations de rénovation **le mercredi 24 avril 2024 de 13h à 17h** à Bruxelles Environnement.

De quoi s'agit-il ?

Le Code Bruxellois de l'Air, du Climat et de la maîtrise de l'Energie (CoBrACE), a été adopté le 2 mai 2013 et ne cesse d'évoluer depuis. Ce 23 février 2024, le Parlement bruxellois a approuvé une nouvelle version de ce texte qui comprend des objectifs ambitieux de performance énergétique pour tous les bâtiments en Région de Bruxelles-Capitale.

Ces nouvelles obligations de rénovation concernent autant les citoyens, les pouvoirs publics, les biens résidentiels et tertiaires. Elles vont également impacter le travail de nombreux professionnels, dont le vôtre.

Nous vous présenterons donc ces nouvelles mesures et leurs liens avec votre travail :

- Les objectifs de performance énergétique à atteindre pour les différents types de biens ;
- Les nouvelles exigences pour les constructions et rénovations lourdes ;
- Les visions relatives aux copropriétés, au modèle de certificat PEB unique, à la méthode de calcul unique, à l'expert PEB.

A qui s'adresse cette présentation ?

Cette présentation s'adresse uniquement aux personnes qui disposent d'un agrément de certificateur PEB (résidentiel, bâtiment public ou tertiaire) ou de conseiller PEB valide pour la Région bruxelloise.

Inscription

Pour s'inscrire à l'événement, nous vous invitons à compléter ce formulaire en ligne **jusqu'au jeudi 11/04/2023**.

Je m'inscris

Informations pratiques

Lieu : Auditorium de Bruxelles Environnement, Tour et Taxis, Avenue du port 83C, 1000 Bruxelles

Date : mercredi 24 avril 2024

Prix : gratuit

Horaire :

- 13h : Accueil ;
- 13h30 – 14h30 : Présentation des obligations de rénovation ;
- 14h30 – 14h45 : Pause ;
- 14h45 – 15h45 : Présentation des visions pour la méthode unique, le certificat PEB unique, l'expert PEB;
- 15h45 – 16h : Pause ;
- 16h – 16h45 : Questions / réponses
- 16h45 : Drink

[Plan d'accès de Bruxelles Environnement.](#)

Des informations sur notre site internet

En attendant cette présentation, vous pourrez retrouver des informations relatives à ces nouvelles obligations de rénovation [sur notre site internet.](#)

Au plaisir de vous voir lors de cette rencontre,

Le département Certification PEB

OUTILS

SUIVEZ-NOUS



RESTEZ INFORMÉS VIA NOS NEWSLETTERS

JE M'INSCRIS

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonnés à l'e-news
certification PEB des unités non résidentielles de

Bruxelles Environnement.

BRUXELLES ENVIRONNEMENT • SITE DE TOUR & TAXIS • AVENUE DU PORT 86C/3000 B-1000
BRUXELLES